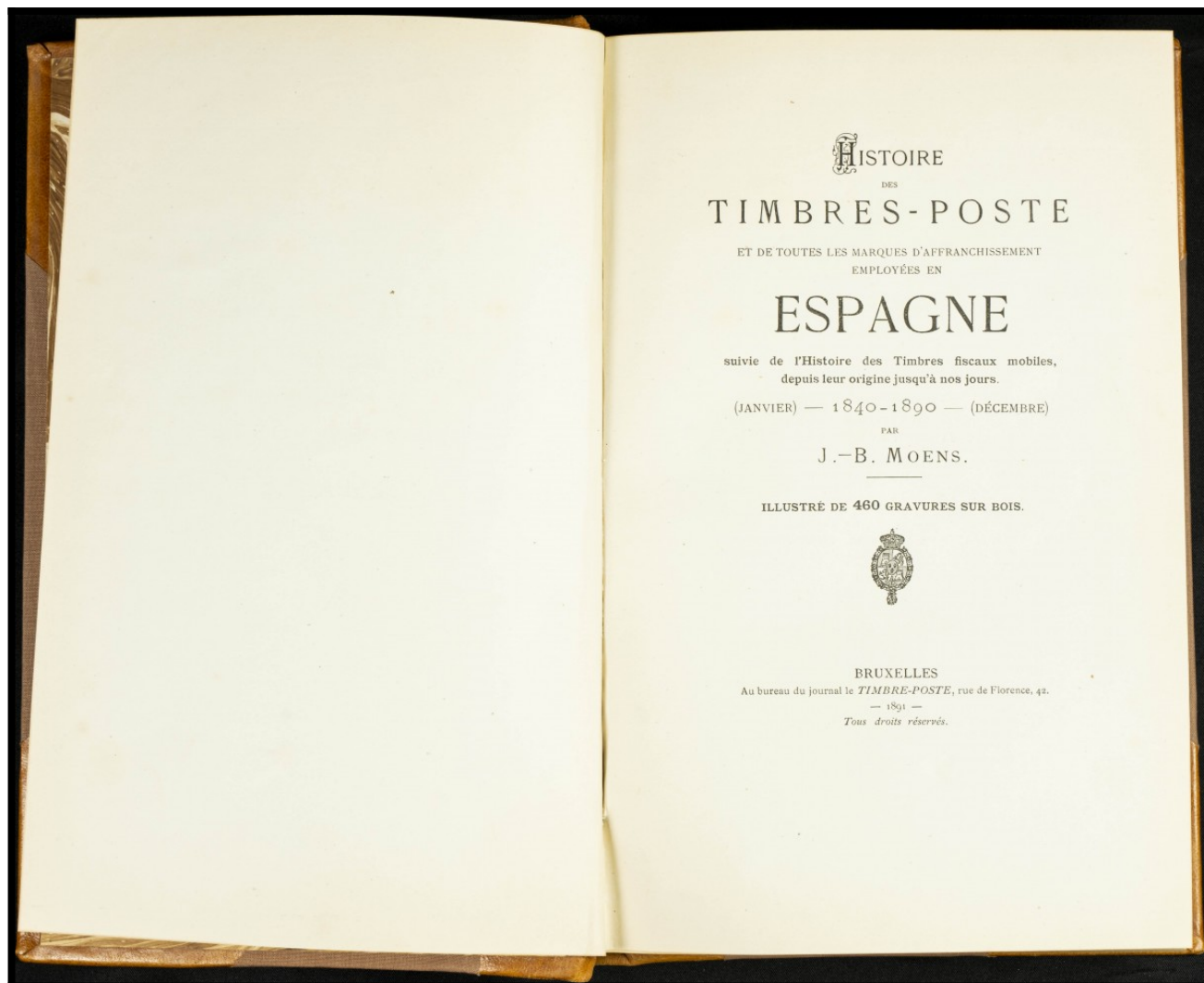


Lote: 2

Subasta Online Sellos España y Colonias #129

1891. HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE ET TOUTES LES MARQUES D'AFFRANCHISSEMENT EMPLOYÉES EN ESPAGNE. J. B. Moens. Bruselas, 1891. (encuadernado en media piel)



DES PRESSES
DE XAVIER HAVERMANS
GALERIE DU COMMERCE, 28 A 52
BRUXELLES



AVANT-PROPOS

L'ESPAGNE, État de l'Europe méridionale, entre 36° à 43° 46' de latitude septentrionale et 11° 36' de longitude occidentale, est bornée au nord par le Golfe de Biscaye et par la France, à l'ouest par l'Atlantique et le Portugal, au sud-ouest par l'Atlantique, à l'est et au sud-est par la Méditerranée.

Ce pays comprend, outre les îles Baléares et les Canaries, des possessions d'outre-mer, savoir : En *Amérique*, Cuba et l'Îlot Pinos, Porto-Rico et les petites îles du Passage de la Couleuvre et de Biegné ; en *Asie*, les Philippines et les Bissayas dans la Malaisie, les Mariannes et les Carolines dans la Micronésie ; en *Afrique*, dans le golfe de Guinée, les îles de Fernando-Pô, d'Annabon et de Corisco, et sur la côte septentrionale, les Présides.

Les premiers habitants de l'Espagne sont les Ibériens, qui après de longues luttes, se partagèrent le pays avec des peuplades Celtes. Les Phéniciens, qui découvrirent les premiers ce pays, l'appelèrent *Spanija* (terre aux lapins), par suite du grand nombre de ces animaux



LES TIMBRES D'ESPAGNE

A. — TIMBRES-POSTE

VOICI dans quelles circonstances les timbres ont été adoptés sur une proposition faite à la Reine, le 24 Octobre 1849 :

MADAME,

« La méthode pour affranchir les lettres, inventée en Angleterre et récemment introduite en France, a déjà été jugée par l'opinion publique en Espagne et le désir de la voir adopter ici, est grand et général. Le moment de la réalisation de ce désir est arrivé, comme arrive toujours celui des innovations qui doivent satisfaire l'opinion publique, tantôt pour être corrigées et rectifiées, tantôt pour recevoir de la consistance.

» La crainte de voir la méthode de l'affranchissement des lettres, par le moyen de timbres présenter de grands inconvénients en Espagne, est, selon moi, très peu justifiée. J'ai, au contraire, la conviction intime qu'elle sera la base d'une grande réforme dans la branche importante des postes et il serait désirable que Sa Majesté trouvât bon d'ordonner tout d'abord l'adoption de l'affranchissement



